



À la mémoire de
André Dufault

janvier 20, 1939 - novembre 13, 2015

Condoléances

19 novembre 2015 | 07:00 pm - 09:00 pm

Résidence funéraire Mongeau

1115 Girouard Ouest, St-Hyacinthe, Qc J2S 2Y9 | (450) 774-8000

[Comment s'y rendre](#)

Service religieux

20 novembre 2015 | 02:00 pm

Église Cathédrale

1900 Girouard Ouest, St-Hyacinthe, Qc

[Comment s'y rendre](#)

À Saint-Hyacinthe, le 13 novembre 2015 est décédé, au terme d'une vie heureuse et bien remplie, André Dufault. Il laisse dans le deuil, son épouse Marielle Beaudry, son fils Carl et sa conjointe Anny Desjardins ainsi que ses deux amours de petits-fils Justin et Loïc. Lui survivent également ses deux sœurs Rolande (feu Rosaire Malo) et Suzanne (feu Réjean Bélanger); son beau-frère Paul-André Beaudry et son épouse, Lily Berthiaume ainsi que de nombreux neveux et nièces dont son filleul, Olivier Beaudry (Claire Moore) fils de feu Jean Beaudry, beau-frère du défunt.

André Dufault a fait carrière dans l'éducation, notamment au Séminaire de Saint-Hyacinthe comme enseignant et directeur des services pédagogiques et au Collège Saint-Hilaire comme directeur général, poste qu'il occupait au moment de sa retraite dans le domaine de l'éducation. Il fut également directeur général de la Maison mère des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe ainsi que chargé de projets, directeur de la campagne de financement et régisseur à l'École secondaire Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Il a aussi assumé la gestion de plusieurs projets pour la Corporation épiscopale catholique romaine du diocèse de Saint-Hyacinthe.

La famille recevra les témoignages de sympathie le jeudi 19 novembre de 19 à 21 heures à la Résidence funéraire Mongeau, Réseau Dignité, 1115 Girouard Ouest, St-Hyacinthe www.dignitequebec.com Les funérailles seront célébrées le vendredi 20 novembre à 14 heures en l'église Cathédrale de St-Hyacinthe suivies de la crémation. Vendredi, vous êtes priés de vous rendre directement à l'église pour l'heure des funérailles. La mise en habitacle au columbarium du cimetière de la Cathédrale se fera à une date ultérieure. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Hôpital Honoré-Mercier seraient appréciés.